Vol. XXX. Saint-Boniface, Manitoba, 2 Janvier 1901. No. 7

ABONNEMENT

Canada et Etats-Unis.....$1.00 par année
Europe (compris le port)..... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne..........12 cents
Chaque insertion subséquente...... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures sont insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITÉ FRANÇAISE ET INTERNATIONALE 15, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR LA
Compagnie d'Imprimerie de Saint-Boniface

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

Nouvelles de Quebec

ACTON VALE

M. Pierre Lambert vient d'être élu marguiller en remplacement de M. G. Delandre.

—Le chœur de chant a rendu une très jolie messe de minuit sous la direction de M. Albert Ledoux.

—Le Dr Gauthier, coroner, est venu tenir une enquête sur le corps d'un nommé Coutu, décédé subitement à Saint-Théodore d'Acton.

RICHMOND

Un pénible accident a causé la mort d'un nonagénaire typique et fort connu ici. Monsieur Pierre Allard, âgé de 92 ans, est tombé du haut de l'escalier qui conduit de la cuisine à sa chambre. Le médecin appelé en toute hâte ne put que constater la mort. Le malheureux avait le crâne quelque peu enfoncé du côté temporal droit, et en plus, quelques côtes fracturées.

MARIEVILLE.

Le 22 décembre dernier, il y a eu un commencement d'incendie dans le bloc appartenant à Mme. F. Fontaine, et occupé par M. D. A. Fontaine. Les dommages ne sont pas considérables, grâce à notre chef de pompiers, M. N. Bédard, aidé de beaucoup de citoyens du village, qui ont travaillé avec courage. L'on a craint un moment que les flammes ne se communiquent aux bâtiments voisins, ce qui eut été un désastre, vu qu'une dizaine de bâtisses se tiennent.

SAINT-GUILLAUME D'UPTON.

Ces jours derniers l'on a élu un nouveau marguillier de l'œuvre de la fabrique ici. La paix était à peu près définitivement rétablie en rapport avec les difficultés du cimetière. Cette élection a été très paisible. M. Nom. Bisson, marguillier sortant de charge, a proposé en remplacement de lui-même M. Paul, son beau-frère. Cette candidature n'a pas réuni plus de cinq à six partisans, la masse des franc-tenanciers se déclarant en faveur de M. François Taillon, qui a été élu par acclamation.

A la messe de minuit, presque toute la population s'est approchée de la Sainte-Table. Cette marque de piété a causé une grande joie à notre nouveau curé, M. l'abbé F. X. Lessard, et tout indique que nous entrons dans une ère de paix inconnue jusqu'à ce jour. A la messe du jour, le sermon a été donné par le Rév. Père Bacon, dominicain, de Saint-Hyacinthe, et la messe fut chantée par M. le curé Lessard, assisté des Révds. MM. Provencher, vicaire, et Lessard, diacre.

SAINTE URSULE

M. le curé Béland et son vicaire M. Carufel ont commencé la visite de paroisse.

La diphtérie qui a fait mourir plusieurs enfants de cette paroisse depuis quelque temps, semble sévir avec moins de rigueur aujourd'hui.

GRAND'MÈRE

Le 18 déc. dernier, à Grand'Mère a eu lieu la bénédiction d'un magnifique carillon.

Cette cérémonie religieuse a donné lieu à une grande fête dans la nouvelle paroisse.

QUÉBEC

Le 15 de janvier prochain, la nouvelle bâtisse de l'École Normale, sur le chemin Sainte-Foye, ancienne résidence de M. J. T. Ross, ouvrira ses portes aux élèves.

Le 21 décembre à 11 heures au cimetière Saint-Charles, les docteurs Marois et Glasson ont procédé à l'autopsie du cadavre de J. A. Chevalier, trouvé mort dans sa manufacture et qui a été inhumé ce matin. L'enquête a lieu à trois heures aujourd'hui à la station de police Saint-Roch.

Le capitaine Charron, résidant sur la rue Couillard, Haute-Ville, est décédé, le 20 décembre. Le défunt était généralement connu à Québec, dont il était l'une des bonnes figures.

AUX VOYAGEURS

Qu'ils se gardent bien de se mettre en route sans se munir d'une provision de BAUME RHUMAL.

Mme Bousson, qui porte la culotte dans le ménage, fait une partie d'écarté avec son mari.

Celui-ci, ayant beau jeu, annonce timidement qu'il joue...d'autorité.

La mégère, roulant les yeux, prête à bondir :

—Ose donc le répéter !

Nouvelles des Etats-Unis

MANCHESTER, N H.

M. Pierre Gagnon, de Hooksett, a été tué hier par un train du Boston & Maine, près de Martin's Ferry.

Gagnon marchait sur la voie dans la direction de Manchester lorsque le train qui doit arriver dans notre ville à 2h. 52 vint le frappé par derrière. La victime eut la jambe droite et le cou cassé. La mort a été instantanée.

LOWELL, MASS.

Malgré les exemples nombreux des années passées, il ne saurait se passer un automne ou un printemps sans que le patin, excellent sport en lui-même ne fasse quelques victimes. Le premier accident de la saison à Lowell, a eu lieu le 21 décembre quand Mlle Marie-Trudel, une jolie fille âgée seulement de 17 ans, a enfoncé sous la glace sur la rivière Merrimack et n'a pu être retirée qu'à l'état de cadavre Elle était l'enfant de M. Michel-Trudel.

MINNEAPOLIS

Léon Lefebvre et sa dame sont partis pour le Canada dimanche soir, et il se rendront à Saint-Ephrem de Tring où demeurent leurs vieux parents, Il y avait 19 ans que M. Lefebvre n'avait pas revu le Canada et cette visite au pays natal lui fournira l'occasion de ... bien mérité. M. Lefebvre travaille aux moulins de Nelson.

M. et Mme Lefebvre se rendront dans le Maine avant de revenir au Minnesota. La famille Lefebvre a demeuré plusieurs années à Lewiston.

MERIDEN, CONN.

Le 15 décembre, Melle Bessie Gannon qui appartient à une famille protestante et distinguée de cette ville, a été baptisée par M. le curé Van Oppen, de la paroisse Saint-Laurent. Elle est âgée de 22 ans, et elle a reçu le nom de Marie. Les bonnes religieuses de notre couvent avaient préparé la néophyte à recevoir les divers sacrements. Elle a fait sa première communion dimanche dernier, et dimanche prochain son mariage avec M. Arthur Lefort sera publié.

CALUMET, MICH

Les ouvriers qui travaillent à l'église Saint-Louis sont à mettre la dernière main à l'intérieur et ce sera un chef d'œuvre d'architecture des plus moderne. Le R. P. Boissonneault avec l'aide des dames de la congrégation, est à préparer un souper-bazar pour la fin du mois prochain.

LUIDEN MICH.

Les personnes suivantes ont profité de l'excursion de D. SS. & A. Ry, pour aller passer les fêtes au Canada: Mme Jos. Breault, M. et Mme Alphonse Cardinal, et M. et Mme Joseph Roy, Lanctot et ses filles Alcide et Aldei Thibandeault, François Giroux, Emile F. Prince, Joseph Fournier, Joseph Morin et M. et Mme Norbert Lambert. Le plupart de ces voyageurs feront en même temps un pélerinage à la bonne Sainte-Anne.

SAINT-PAUL, MINN.

Joseph-Bourgeault qui avait charge des travaux pour la pose de la pierre et du marbre au nouveau capitol a maintenant la direction des ouvriers chargés de préparer la pierre pour le nouvel annexe du bureau de poste d'Omaha, Neb. La pierre sort des carrières de Saint-Cloud et M. Bourgeault aura ses quartiers généraux à cet endroit pour quelque temps.

—Ager Godbout, âgé de 41 ans est mort subitement dans sa chaise samedi matin, à l'âge de 41 ans. Il a sucombé à une maladie de cœur. Il s'était couché le soir apparamment en bonne santé; samedi matin il se leva vers les quatre heures se plaignant d'une douleur à la poitrine. Plus tard il alla s'assoir près du poêle et vers les 10.30 Mme Godbout s'apperçut que son mari avait rendu le dernier soupir. Le défunt était né à Saint-Jude, comté de Saint-Hyacinthe, et était le fils de feu Joseph Godbout, de cette place. Il avait épousé il y a plusieurs années, Melle Marie Caron de Saint-Denis.

La Guerre

EN AFRIQUE

La situation est toujours difficile pour l'Angleterre. Hier matin encore le télégraphe nous apportait de mauvaises nouvelles pour les armées anglaises. Le général Kitchener a à lutter contre des difficultés de toutes sortes. Sa fermeté est cependant ... et l'Angleterre ... décidée à faire tous les sacrifices pour vaincre la terrible résistance des Boers. Le Canada s'est vu pour la troisième fois, depuis le commencement de la guerre, invité à fournir des troupes.

***

Londres—Louis Botha est dans le Transvaal où il organise des commandos. Il a lancé une proclamation pour contredire le bruit qu'il avait fait des propositions de paix. Il dit qu'il y a 15,000 Boërs sous les armes et qu'ils sont victorieux partout.

***

Les dépêches d'Afrique continuent à nous dire que ce qu'il faut ce sont des chevaux, et rien que des chevaux. Ce cri pour les chevaux est facile à comprendre, les chevaux qu'on envoie ne vivent pas trois semaines en Afrique.

***

Lord Kitchener a entrepris une réorganisation de l'armée en Afrique. Il s'est créé un état-major pour les officiers qui l'ont bien secondé au Soudan.

***

UNE FARCE DE DEWET

Le "World" publient le récit suivant de Londres:—La dernière histoire au sujet de Dewet a fait rire tout le monde. Le Général Boër a fait prisonniers trois éclaireurs de la Yeomanry Impériale, près de Lindley et leur a dit que s'il voulaient se charger de remettre une dépêche importante entre les mains du général Rundle, lui-même ils seraient libérés. Les Yeomanry ont accepté le message avec plaisir et l'ont délivré au général Rundle, en personne, qui l'ouvrit séance tenante et lut à haute voix; "Cher monsieur:— S'il vous plait d'enchainer ces trois diables, parce que je les capture tous les jours. A vous, DEWET."

Winnipeg a célébré avec éclat le retour de ceux des siens qui reviennent d'Afrique.

Mme C... n'avoue jamais son âge et ne s'attribue pas toujours le même.

Un de ses intimes, au courant de ce petit travers, disait l'autre jour en parlant de l'Exposition de 1889 :

—A cette époque j'avais 11 ans de moins sur la tête...

Et il ajouta malicieusement :

—Et vous ?....

Le Manitoba.

Mercredi, 2 Janvier 1901

COURAGE ET PRUDENCE

Dans ses adieux à la scène politique, Sir Chs. Tupper a fait entendre à la nation des paroles de paix, de justice et d'union.

Ce vétéran de nos luttes parlementaires n'a parlé ainsi que parcequ'il sentait le malaise autour de lui, et dans toute la Puissance du Canada. Architecte d'un grand œuvre national, il tremble à l'aspect des antagonismes qu'on avait voulu reculer d'une main patriotique, mais qui reparaissent avec, dans la voix des frémissements propres à jeter l'alarme dans les cœurs.

Une crise nous menace. Ou plûtot, nous sommes en pleine crise. C'est le résultat des déchirures pratiquées dans la constitution.

Et ce qui est étonnant, c'est que les triomphateurs sont les complices de cet attentat aux libertés publiques d'un peuple.

D'une part, nous avons vu un gouvernement de sectaires froyer, au moyen d'une inique législation, les saintes immunités qu'un pacte solennel avait assurées à des populations de bonne foi vivant en complète sécurité.

D'une autre part, nous avons vu un autre gouvernement se jeter en travers de ces briseurs de constitution et se lever pour la justice.

Ce ne sont pas les défenseurs de l'ordre qui ont reçu l'approbation de l'électorat. Ce sont les autres, les persécuteurs et leurs complices. Et par une inconcevable aberration, c'est parmi les alliés naturels, les protecteurs nés des victimes que s'est trouvé le plus fort appoint hostile aux hommes qui avaient eu le courage de se serrer autour du drapeau dont les plis renfermaient le triomphe du droit. La province de Québec—province catholique et française—se retourna contre les défenseurs de la cause de la minorité manitobaine—minorité catholique et en plus grand nombre française.—

Le ressentiment a été profond—et cela se conçoit—parmi les partisans d'une application franche et décisive de la constitution, devenus victimes à leur tour de leur droiture, comme ceux qu'ils voulaient réhabiliter.

Cependant, en face des promesses constamment et manifestement violées de ceux qui semblaient n'avoir capté la confiance de l'électorat que par ces promesses, on crut à une réaction. C'est l'opposé qui est arrivé. On s'est rangé encore une fois du côté de l'élément qui, depuis dix ans, se joue des choses les plus sacrées. La province de Québec est allée vers M. Laurier avec un élan qui ressemble à un défi.

C'est une erreur. Elle est irritante pour ceux qui s'en trouvent les victimes, comme Sir Chs. Tupper et d'autres.

Cependant, il est d'un homme d'Etat de ne point céder à cette irritation.

En politique comme en toute autre chose, le ressentiment et les récriminations sont de mauvais conseillers.

C'est pourquoi, nous voyons avec chagrin d'autres hommes publics ne pas suivre d'assez près l'exemple de Sir Chs. Tupper.

Son fils, Sir Chs. Hibbert Tupper, lui-même un esprit supérieur, vient d'écrire à ses électeurs de Picton une lettre qui verse trop dans le pessimisme et suggère une attitude répréhensible et dangereuse; qui tout au moins révèle un courant d'idées qui pourrait nous entrainer dans un abime de difficultés propres à retarder cet oubli même des différences de race et de croyance qui est l'un des *desiderata* auxquels sont voués ces mêmes hommes.

Parce que la province de Québec a commis une erreur il n'en faut pas commettre une autre; à un fait électoral qui ne nous plait pas, il ne faut pas répondre par une théorie plutôt empreinte de ressentiment que de justesse; parce qu'un engouement irréfléchi et d'autant plus incompréhensible qu'il se produit au bénéfice du moins canadien-français et du moins catholique des chefs que nous ayions eus depuis 25 ans, a entraîné la population canadienne-française du côté libéral, il ne serait ni juste ni de bonne tactique pour les chefs conservateurs d'abandonner les traditions de leur parti, qui ont été de gouverner pour le peuple par le peuple, et non par des factions pour des factions; parce que dans cette province, le gouvernement fédéral actuel a reçu une approbation plus éclatante de sa politique que dans d'autres provinces, l'élément anglais, qui forme la race la plus nombreuse au Canada, n'est pas pour cela dispens des règles du bon gouvernement d'une nation. Aucun élément n'a le droit de mettre en péril les intérêts nationaux par suite de l'erreur politique d'un groupe quelconque, cette erreur fût-elle une grave injustice.

Oh! nous le concevons, il est dur pour des hommes politiques ou pour un parti d'être défaits par ceux-là mêmes qui ont été [illegible] pour l'objet des plus [illegible] sollicitudes. C'est un malheur, mais c'est surtout dans le malheur qu'il faut être juste si l'on veut être grand et laisser derrière soi des œuvres et une réputation qui puissent illuminer les pages de l'histoire.

Si l'on croit que Québec a, dans les dernières élections, simplement agi par un répréhensible entrainement de race, le moyen de la ramener à une compréhension plus raisonnée de ses franchises électorales n'est pas de mettre en sequestre la race qui l'habite, mais est de lui faire comprendre, par un plus grand respect encore de son droit, comme colonie britannique, au libre exercice de ses libertés constitutionnelles, que nonobstant les divergences d'opinions et de sentiments qui peuvent exister entre nous tous, nul ne cherchera l'écrasement du faible. Les soubresauts de la politique ne doivent pas susciter des guerres de race. Car, à ce point, c'est la fureur, et non plus la sagesse, qui conduirait les esprits. Et l'injustice alors germerait comme le chiendent sous les pas des hommes et dans le champ de nos institutions publiques.

Nous avons dit que la lettre de Sir Chs. Hibbert Tupper suggère une attitude déplorable. Il pourra difficilement s'en défendre devant les masses.

Cependant, nous devons en justice ajouter que sa lettre ne mène pas nécessairement à cette conclusion. Dire que le groupement de l'électorat autour de M. Laurier dans Québec peut avoir pour *résultat le gouvernement du pays par la race la plus nombreuse*, peut n'être que la constatation d'un fait, le signalement d'un danger. Or, on on peut signaler un danger sans l'appeler. On peut tourner les regards du peuple vers les nuages qui se dessinent à l'horizon, sans désirer qu'ils crèvent au-dessus des têtes. C'est peut-être tout ce qu'a voulu faire Sir Chs. Hibbert Tupper. En ce cas, il eut été bien de sa part d'être explicite. Mais si Sir Chs. Hibbert Tupper est resté en deçà, d'autres sont allés au-delà de ce qui convient.

Plusieurs organes se plaisent à mettre de trop vives couleurs sur leurs palettes. Certains journaux reproduisent la lettre de Sir Chs. Hibbert Tupper avec des titres flamboyants, la donnant comme une explosion de haine et comme une torche incendiaire. Ce sont là des exagérations qui appelleront d'autres exagérations et qui hâteront ou accentueront le conflit.

Nous sommes en pleine crise, avons-nous dit. Entre les races, les rapports sont tendus, il faut en convenir. C'est un fait qu'il suffit de mentionner pour en faire sentir toute la gravité. Prenons garde de dépasser la mesure.

Défendons notre race contre ses aggresseurs; c'est un devoir. Mais de grâce, si nous voyons le bûcher, n'allons pas y mettre le feu nous-mêmes. Tâchons, au contraire, de persuader tout le monde que ce serait un crime de l'allumer. Ne portons pas inutilement la haine au cœur de nos nationaux. Il est à craindre que tous ces gros titres soient plutôt une inspiration de l'esprit de parti que de l'amour de la justice ou de notre sang. Pas de faiblesse, mais pas de violence inutile. Et si nous disposons d'un peu d'huile, jetons-la sur les rouages de notre mécanisme politique et non sur le feu.

[illegible] l'An ont donné lieu à de fort belles démonstrations religieuses dans nos paroisses aussi bien qu'à Saint-Boniface.

PETITES NOTES

Et Avis Speciaux

Nous recevons des réclamations au sujet des primes de l'année dernière. Personne plus que nous ne s'afflige des contre temps auxquels ont été soumis plusieurs de nos souscripteurs. Nous les prions de croire que l'administration actuelle, qui ne date que de trois mois, n'a encouru aucun reproche à ce sujet. Si nous pouvions réparer toutes ces erreurs, nous le ferions bien volontiers. Dans l'impossibilité où nous sommes de le faire, nous les prions de nous conserver tout de même leur bienveillance.

***

Nous avons adressé des comptes à plusieurs de nos souscripteurs, dont un certain nombre ont déjà eu l'obligeance de nous en faire parvenir le léger montant,

Nous les en remercions cordialement. Nous espérons que les autres ne tarderont point. Pour chacun, le prix de la souscription, est peu: pour nous, toutes ces petites sommes réunies forment un montant considérable dont la rentrée nous aidera à tenir le MANITOBA *sur le pied où nous l'avons mis.*

A ce propos, nous ferons remarquer que si nous n'avons pas de prime cette année le MANITOBA *est par contre publié à six pages au lieu de quatre. Cela équivaut bien à une prime.*

***

Une autre remarque.

Si dans les comptes que nous envoyons il se trouve des erreurs, on voudra bien ne pas s'en formaliser mais simplement nous en avertir Nous avons déjà dit à notre clientèle que dans le cours des derniers mois il y avait eu des changements dans le personnel de notre établissement. La nouvelle administration est anxieuse de faire oublier tous les ennuis qui ont pu se produire dans le passé

***

Nous envoyons parfois notre journal à titre d'essai à quelques personnes. Nous pensons utile de les prevenir que nous considérons comme des souscripteurs réguliers celles qui en ont reçu deux ou trois numéros sans nous les renvoyer ou nous avoir fait avertir par les maîtres de poste qu'elles n'entendent pas s'abonner.

DANS LE MONDE RELIGIEUX

Le R. P. Drummond, S. J., vient de donner une conférence à Régina, N. W. T. au profit de l'église de cette ville.

Le R. P. Guillet, curé de la Paroisse de Sainte-Marie, vient de passer quelques jours à l'Hôpital, malade d'un érésypèle.

Par la mort récente du R. P. Duranquet, S. J., aux îles Manitoulines, le R. P. Dandurand, O. M. I. de l'Archevêché de Saint-Boniface devient le doyen du clergé canadien. Le R. P. Dandurand a été ordonné prêtre le 21 sept. 1841; il touche donc à ses noces de diamant sacerdotales. Bien qu'âgé de 82 ans, le vénérable religieux jouit d'une excellente santé et exerce encore le ministère sans trop de fatigue.

M l'abbé Trudel est parti, hier, pour Oakwood N. D., où il remplacera pendant un certain temps, M. l'abbé Lalande.

M. l'abbé Giroux, curé de Sainte Anne est à l'archevêché: aussi M. l'abbé Rocan, de La Salle; et M. l'abbé Rousseau, de Saint Norbert.

Après la grand'messe, au jour de l'An, un grand nombre de citoyens sont allés présenter leurs hommages à Sa Grandeur Mgr l'Archevêque.

Dans l'après-midi, il y eu réception au palais archiépiscopal. de 2 hrs à 5 hrs. Au salon, Mgr avait avec lui M. le grand vicaire Dugas et le R. Père Dandurand O. M. I.

La messe de minuit du 31 décembre au 1er janvier a été très imposante à la cathédrale. Le célébrant était Sa Grandeur Mgr l'Archevêque; prêtre-assistant, le R P. Dandurand; diacre d'honneur, M. l'abbé Trudel; sous-diacre d'honneur, le R. P. Tessier, S. J.; diacre d'office, M. l'abbé Béliveau; sous-diacre d'office. M. l'abbé Chassé.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a donné un superbe sermon de circonstance.

A la messe du jour, Mgr l'Archevêque avait à sa droite le R. P. Dandurand, O. M. I., à sa gauche M. l'abbé Béliveau; M. le grand-vicaire a chanté la grand'messe, assisté de M. Trudel comme diacre, et M. l'abbé Chassé, sous-diacre.

Sa Grandeur a présenté à ses ouailles, en termes émus, ses souhaits de bonheur, de prospérité et de paix. Mgr l'Archevêque a été éloquent et sympathique.

Le chant et la musique ont beaucoup contribué à rehausser l'éclat de ces cérémonies.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Nous prions nos lecteurs de lire les Petites Notes et Avis Spéciaux que nous donnons en deuxième page.

—M. le Dr Gustave Dubuc, cidevant de Saint-Jean-Baptiste, et fils de l'hon. juge Dubuc, vient d'entrer en société avec M. le Dr Dame, de Winnipeg. Le Dr Dame s'occupera de la chirurgie et de la génécologie, tandis que le Dr Dubuc s'occupera de la médecine générale et de l'obstétrique. Ils tiendront leurs bureaux dans le Bloc McIntyre Winnipeg. Nous félicitons M. le Dr Dubuc et lui souhaitons plein succès.

—En accusant réception de leurs généreux cadeaux de Noël et du Jour de l'An, les Sœurs de la Charité de l'Hôpital de Saint-Boniface offrent leurs meilleurs souhaits de bonheur pour la nouvelle année à MM. G. Bryan, L. J. Collin, G. Couture, H. Chevrier, R. Dixon, E. Drewry, Eskins, caretaker of Hamilton Bank; Erzinger, tabaconiste; Galt & Co, Gosselin & Co., Guilbault & Côté, Holiday & Co., Jean & Frères, Tom Lee, J. Leslie, A. Macdonald Co., Richard & Co., Rocan & Co., J. A. Sénécal, Taylor, de la Cie de la Baie d'Hudson; R. J. Whitla & Co, ainsi qu'à Mde S. A. D. Bertrand et à Mde T. Paré, de Sainte-Anne. Elles accusent aussi réception, avec reconnaissance, de $50.00 de la municipalité de Dufferin.

—Mon cher, lorsque je commets une bévue, je suis le premier à en rire.

—Quelle vie joyeuse vous devez mener...

MENUS PROPOS

***

Mme X... est d'humeur fantasque et extravagante :

Une de ses amies disait :

—Elle demande une ordonnance à son confesseur et l'absolution à son médecin !

***

Au restaurant.

Un client le nez, sur l'addition qu'on vient de lui remettre :

—Les chiffres sont tellement microscopiques qu'on peut à peine les lire.

Un autre client :

—C'est la façon, ici, de "réduire" les prix !

Nouvelle Agence

M. J. E. Defoy pharmacien de St-Boniface, Man., vient d'obtenir l'agence pour le Manitoba, des Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard, et est actuellement en état de fournir à toutes demandes de gros et de détail au même prix qu'à Montréal.

Mme Z.... ne laisse guère de répit à ses domestiques. Sa soubrette Julie, une fine mouche, lui disait l'autre jour :

—Madame serait bien aimable de me prêter un roman pour occuper mes loisirs.

Octroi du volume, nouvelle requête de Julie :

—Madame serait bien bonne de m'accorder quelques loisirs pour lire le livre qu'elle m'a prêté....

LES PETITES ANNONCES

Telles que

MAISON A LOUER,
EMPLOI DEMANDÉ,
SITUATION VACANTE,
TROUVÉ,
PERDU,
PROPRIÉTÉ A VENDRE
A VENDRE,

Seront insérées dans LE MANITOBA à raison de 25 cents pour 6 lignes.

NOUVELLE MAISON DE PENSION

Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital Général de Saint-Boniface, ayant été priées plusieurs fois et en divers temps de prendre en pension de jeunes garçons pour les préparer à la première Communion, tout en fréquentant soit les Classes du Collège, soit celles de l'Académie Provencher tout en restant sous les soins des Sœurs; la Communauté a ouvert à cette fin, des salles propices qui leur permettent de recevoir un bon nombre d'élèves admissibles depuis l'âge desix ans jusqu'à douze.

Les conditions suivantes pouront être modifiées selon les besoins des lieux et des circonstances.

Pension $6.00 par mois.
Blanchissage $1.00.
Literie $0.50.
Pour fréquenter l'Académie Provenche $0.50 par mois.

AVIS.

La "Winnipeg Transfer Railway Company," la "Portage and North Western Railway Company" et la "Waskada and North Eastern Railway Company," toutes corporations pourvues de charte par la Législature du Manitoba, feront demande au Parlement du Canada, à sa prochaine session, d'un acte confirmant leurs chartes respectives et déclarant toutes ces compagnies et chacune d'elles être à l'avantage général du Canada et corps incorporés et politiques, dans les limites de l'autorité législative du Parlement du Canada; et les susdites compagnies et "The Northern Pacific and Manitoba Railway Company" feront demande, en même temps, de pouvoirs devant être contenus dans le même Acte, autorisant l'amalgamation de toutes les compagnies sus-nommées sous le nom de "The Northern Pacific and Manitoba Railway Company," sur des bases qui seront établies par les compagnies, et pour d'autres pouvoirs à la Compagnie amalgamée, relativement à la navigation sur les lacs Manitoba et Winnipegosis et pour obtenir et établir des stations terminales et d'exportation sur les dits lacs.

Daté, nov. 26 1900.

The Winnipeg Transfer Railway Company, The Portage and North Western Railway Company, The Waskada and North Eastern Railway Company, The Northern Pacific and Manitoba Railway Company.

Par EWART, FISHER & WILSON,
Leurs Mandataires.

Trust and Loan Co. Building,
Portage Avenue,
WINNIPEG, - - - MAN.
5-12-19 9i

AVIS

Avis est par le présent donné qu'une application sera faite à l'Assemblée Législative de la Province de Manitoba, à sa prochaine session, pour lui demander de passer un acte incorporant La Congrégation du Très Saint-Rédempteur. L'objet de la dite Corporation est d'avoir à Brandon, ou à d'autres endroits dans la province de Manitoba, un certain nombre de religieux pour aider les autorités Ecclésiastique de l'Archidiocèse de Saint-Boniface dans cette partie d'icelui qui se trouve dans les limites de la province de Manitoba, en prêchant, donnant des missions et en faisant toutes autres œuvres de religion et de charité que peuvent surtout demander les pauvres et les abandonnés, et cela sous la direction de la susdite autorité Ecclésiastique.

MUNSON & ALLAN.
Solliciteurs des Applicants.
19-12-4i

ON DEMANDE chez M. C. A. Gareau marchand-tailleur un jeune homme de 14 à 15 ans, sachant parler le français et l'anglais. Prix raisonnable. 28-11-19

ETABLISSEMENT UNIQUE

DES PERSONNES GUÉRIES PAR LE "GOLD CURE" CONSTRUISENT UN MAGNIFIQUE ÉDIFICE

L'établissement le plus curieux du Canada et peut-être unique au monde, est celui que dirige à Winnipeg le Dr Desaulniers et qui a pour but la guérison des Alcooliques. Depuis l'établissement du *Gold Cure*, le docteur Desaulniers a guéri environ 500 sujets. Un grand nombre ont trouvé là la planche de salut qu'ils avaient cherchée depuis longtemps. Désireux de perfectionner son œuvre, le Dr Desaulniers s'est assuré les services d'un architecte, de maçons et de charpentiers guéris à l'institut, et grâce à cet aide a pu construire un véritable monument.

Evans Gold Cure est cordiale-ouvert à tous ceux qui voudront le visiter. Il est situé sur la rue Balmoral, No. 299, près de l'avenue du Portage. 52

AVIS

Nous étendrons de trois mois le terme d'abonnement de toute personne qui, déjà abonnée elle-même, nous enverra le nom et la souscription ($1.00) d'un nouvel abonné.

Pour $1.25 vous aurez une boite d'enveloppes imprimees, aux ateliers du "Manitoba."

Abonnez-vous au MANITOBA. Le plus ancien journal de la Province et du Nord-Ouest. $1.00 par annee.

De Jesus-Christ Redempteur.

Lettre Encyclique de Sa Sainteté le Pape Leon XIII.

(Suite.)

La confusion gagnant les esprits, tous font fausse route, et ceux qui commandent et ceux qui obéissent : plus rien de sûr à suivre, ni de solide où s'appuyer.

Et autant il est nuisible et funeste de sortir de la voie, autant d'abandonner la vérité. Or, la vérité première, absolue, essentielle, c'est Jésus-Christ, puisqu'il est le Verbe de Dieu, consubstantiel et coéternel au Père, un avec lui. *Je suis la voie et la vérité.* Si donc la raison humaine cherche la vérité, qu'elle obéisse avant tout à Jésus-Christ, et se repose avec assurance sur son enseignement, convaincue que par la bouche de Jésus-Christ, c'est la vérité même qui parle. Les ordres de choses sont innombrables, où l'esprit humain, comme en un champ fécond, et qui d'ailleurs lui est propre, peut donner libre carrière à ses études et spéculations ; et cela, non seulement avec l'aveu de la nature, mais à sa demande expresse. Ce qui est impie et viole la nature, c'est que l'esprit ne veuille pas se contenir dans ses propres bornes, et que, dépouillant la modestie qui lui convient, il méprise l'autorité du Christ enseignant. La doctrine dont dépend notre salut, roule presque uniquement sur Dieu et les choses divines ; elle n'est pas née d'une sagesse humaine, le Fils de Dieu l'a puisée entièrement en son Père. *Les paroles que vous m'avez données, je les ai transmises.* (Io. xviii, 8.) Elle embrasse donc nécessairement bien des choses, non certes contraires à la raison ce qui serait absolument impossible mais placées à de telles hauteurs, que notre esprit est aussi incapable d'y atteindre, que de saisir Dieu tel qui est en lui-même. Mais en vérité s'il est tant de choses cachées et que la nature elle-même a enveloppées de mystère, choses dont l'explication échappe à toute sagacité humaine, et que pourtant nul homme de bon sens n'oserait révoquer en doute, c'est un flagrant abus de liberté que de n'admettre pas comme insaisissables à notre esprit, celles qui passent infiniment la nature entière. Ne vouloir point de dogme revient à ceci, ne vouloir point de religion chrétienne. Il faut donc plier sa raison à une humble et respectueuse dépendance de Jésus-Christ : *in obsequium Christi* ; à ce point qu'on la rende captive de son autorité auguste, *Enchaînant toute intelligence dans la soumission au Christ.* (II. Cor. x, 5.) Telle est la sujétion dont Jésus-Christ nous fait ses tributaires ; et à bon droit, puisqu'il est Dieu, et que seul il a sous son empire souverain l'intelligence de l'homme aussi bien que sa volonté. Au reste, asservir son esprit à Jésus-Christ, son maître, ce n'est nullement, pour l'homme, agir servilement, mais au contraire en parfaite convenance, soit avec sa raison, soit avec son excellence native. Par là, il se range volontairement sous l'autorité, non d'un homme, mais de Dieu son créateur et le roi universel, de qui il est le sujet par loi de nature ; et il s'enchaîne, non aux opinions d'un maître humain mais, à l'éternelle et immuable vérité. Et ainsi, il conquiert, du même coup, le bien naturel de l'esprit et la liberté. Car, la vérité qui procède de l'enseignement de Jésus-Christ met en lumière ce qu'est chaque chose en elle-même, et ce qu'elle vaut ; et si pénétré de cette connaissance, l'homme y harmonise sa vie, il asservit non lui-même aux choses, mais les choses à lui-même, non la raison aux passions, mais les passions à la raison ; et, affranchi de la pire des servitudes qui est celle du péché et de l'erreur, il conquiert la plus précieuse des libertés : *Vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous délivrera* (Io VIII, 32.) Il est donc évident que ceux qui récusent pour leur esprit l'autorité de Jésus-Christ, mettent leur volonté en lutte ouverte et opiniâtre avec Dieu. Mais, pour s'être soustraits à la puissance divine, ils n'en sont pas plus libres ; ils tombent sous le joug de quelque autorité humaine ; on les voit, comme c'est l'ordinaire, se choisir quelqu'un dont ils se font un maître écouté, toujours révéré, toujours suivi. De plus, en fermant ainsi leurs esprit au commerce des choses divines, ils le resserrent en un cercle plus étroit, et diminuent, pour celles même accessibles à la raison, ses aptitudes au progrès.

A suivre.

LES ECOLES PUBLIQUES AUX ETATS-UNIS.

Voici ce qu'un pasteur protestant, le Rév. Dr. William S. Rainsford, docteur en théologie, desservant de l'église Saint-George, de New York, disait récemment à la réunion du Twentieth Century Club, à Boston, en dénonçant les écoles publiques des Etats-Unis :

"Si vous ne mettez pas dans l'éducation de vos enfants un élément de religion, vous n'en ferez pas de bons citoyens.

"La religion doit être la base de l'instruction.

"Les enfants qui fréquentent les écoles publiques devraient être instruits dans la religion de leurs parents. Ce n'est pas chez eux qu'ils apprendront à connaître Dieu et leurs devoirs envers Lui.

"Vous me direz, peut-être, que cette tâche incombe à l'église. Mais celle-ci n'y peut rien. Ce n'est pas en apprenant la religion vingt minutes par semaine que l'enfant grandira dans la voie de la vertu. C'est à l'institueur qu'il appartient de lui inculquer des principes religieux.

"Si vous n'élevez pas la jeunesse d'après les lois de la religion, il en résultera par tout le pays le désordre et la confusion des esprits.

"Le grand danger qui menace les Etats-Unis, c'est le règne du désordre. Et le respect de la loi n'a jamais été et ne saurait être séparé de la religion.

Nouvelles du Nord-Ouest.

CORRESPONDANCE DE CALGARY, ALBERTA.

(D'un correspondant spécial)

Messe de Minuit à l'église Ste Marie, Calgary

27 déc. 1900.

Nous avons eu, comme chaque année, la messe de minuit, qui a fait la joie, le bonheur des catholiques, et beaucoup intéressé les protestants. Notre belle église était splendidement décorée par les Fidèles Compagnes de Jésus. On aurait pu se croire dans une forêt d'épinettes chargées, de roses si on n'avait été rappelé à la réalité par la vue de notre bel autel, chargé d'un nombre considérable de lumières de toutes couleurs. La crèche de l'Enfant Jésus était ombragée également par la verdure.

A minuit toutes les lumières étaient allumées et l'église complètement remplie d'une foule visiblement émue d'un tel spectacle. L'Hon. juge Rouleau entonna alors "Minuit Chrétien," accompagné par l'orchestre du Professeur Augade. Ce chant fut parfaitement exécuté, ainsi que tout le reste de l'office. Les membres du chœur ne sont pas très nombreux, mais la perfection de l'exécution, tant du chant que de la musique, faisait oublier la faiblesse des parties. Le R. P. A. Lemarchand prêcha après l'Evangile, prenant comme texte: "Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté." Son sermon fut bien goûté par l'assistance et trouvé bien approprié à la circonstance. Nous félicitons notre pasteur d'avoir innové le système de billets pour l'admission, ce qui donne une entière satisfaction.

UN ASSISTANT.

Le R. P. Lacombe est arrivé de son long voyage d'Europe, le jour de Noël à trois heures du matin. Il était accompagné du R. P. Van Wetten, de l'ordre des R. P. Prémontrés et des Frères Okuysen et Lefebvre. Ils sont arrivés à la lueur du fameux incendie du bloc du sénateur Lougheed. Le R. P. Lacombe chanta la grand'messe du jour et le R. P. Van Wetten donna la bénédiction du T. S. Sacrement, le soir. Le lendemain, mercredi, le R. P. Lacombe et sa suite prenaient le train pour Edmonton. Les pertes causées par cet incendie sont estimées à $200,000 et un certain nombre ou peu ou pas d'assurance. S'il eut fait du vent toute la ville aurait été incendiée. M. Siméon Laurendeau qui, par son courage et son énergie, avait réussi à se créer une belle position à Calgary, vient d'être cruellement éprouvé par l'incendie. Il avait pour $17,000 environ de marchandises en magasin, vins, liqueurs, etc., et tout est perdu sauf $6,000 d'assurance. Cependant il espère continuer son commerce et ceux qui le connaissent sont convaincus que dans un avenir peu éloigné, il n'aura plus que le souvenir de cette perte.

FORT QU'APPELLE

La messe de minuit a amené à l'église un concours au moins aussi considérable que les autres années ; les communions ont été très nombreuses. Le R. P. Magnan a officié et le R. P. Lacasse a prêché. La cérémonie était relevée par la fanfare de l'Ecole Industrielle.

Les bancs ont été publiés pour le mariage de John Larocque et Delle Robillard, et aussi de Elzéar Boucher avec Delle Delorme.

M. Graham, agent des sauvages à la Montagne de Lime, est passé ici en route pour un voyage dans l'Est.

Les deux écoles de la paroisse marchent régulièrement ; celle tenue par les Sœurs comprend aussi 25 pensionnaires.

L'hiver a été très doux jusqu'ici et les chemins très beaux.

HUMEUR DIFFICILE

M. de B., disait hier, au cercle, d'une charmante femme qui fait de nombreuses charités :

—On ne peut pourtant pas dire qu'elle a le cœur sur la main : elle a pour cela le cœur trop grand et la main trop petite.

CELA MERITE MENTION

Il y a à Saint-Norbert une vieille personne, dame Joseph Vermette, qui est âgée de 105 ans, et qui, par conséquent, a touché à trois siècles. Son époux est mort il y a quelques mois seulement et dépassait lui aussi la centaine, de plusieurs années. Si nos lecteurs se le rappellent, nous avons, dans le temps, donné la photographie du vieux couple. Ce sont des cas de longévité dignes de mention.

Chez le Gouverneur

Son Honneur le lieutenant-gouverneur et madame et Melle McMillan ont donné une splendide réception, de 2½ à 5 hrs au Jour de l'An. C'était la première fois que le nouveau titulaire et sa famille faisaient les honneurs de la maison gubernatoriale. Le nombre des visiteurs a été considérable.

SEMENCES QUI LÈVERONT SUREMENT

Le coût des semences, comparé avec la valeur de la récolte, est si léger que l'épargne de quelques sous dans l'achat d'une semence de qualité secondaire se soldera au temps de la moisson par une perte de plusieurs piastres. Les travailleurs du sol se sont rendus compte par une suite d'insuccès dispendieux combien il est risqué d'acheter des semences dont ils ne sont pas sûrs et qui ne répondent point aux qualités qu'on exige d'une semence. Le dernier catalogue des graines de la maison D. M. Ferry & Co., de Windsor, Ont., vient à propos nous rappeler que des milliers de cultivateurs, tant aux Etats-Unis qu'au Canada se sont constitués les garants de la réputation de cette célèbre maison. Pendant une carrière qui dure depuis près d'un demi-siècle, les graines de la maison Ferry ont vu leur popularité augmenter d'année en année. C'est peut-être la plus grande preuve que ces graines germent, produisent et donnent satisfaction. L'annuaire de la maison Ferry pour 1901 est un guide utile pour le choix des graines de jardin et de ferme. Sur application, la maison en envoie un exemplaire gratuitement. 7

NOUS PRÉTENDONS que le D. & L. Menthol Plaster guérira le lumbago, le mal de dos, la sciatique, les douleurs névralgiques, plus vite que tout autre remède. Fabriqué par the Davis & Lawrence Co., Lim.

COMMERCE

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 31 Dec. 1900.

	$ cts.		$ cts.
Beurre, frais, la lb	0 18	à	0 20
Beurre, salé, la lb	0 16	à	0 18
Fromage	0 9½	à	10
Œufs frais, la doz	0 00	à	18
Œufs en boîtes, la doz	0 00	à	0 00
Patates, le minot	0 00	à	0 35
Navets, le minot	0 15	à	0 20
Carrottes, le minot	0 40	à	0 45
Panais, la lb	0 02	à	0 00
Betterave, le minot	0 30	à	0 40
Oignons, le minot	1 50	à	1 75
Choux, par douzaine	0 00	à	0 50
Oie, par lb	0 00	à	0 12
Canards, par lb	0 00	à	0 12
Dindes, par lb	0 10	à	0 12
Mouton, par lb	0 07	à	0 08
Veau, abattu, par lb	0 08	à	0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à	0 06
Bœuf, par lb	0 04	à	0 05

FARINE.

Farine par 100 lbs, Roller Process	2 25
" Strong Baker	2 10
" Manitoba Baker	1 70
" Imperial Baker	1 30
" Supérieure XXXX	1 20
" Nestor	1 05
Gru, la tonne	14 50
Son, "	12 50

FOIN.

Foin de prairie, 1ère qual.	4 00	à	5 00
Foin pressé, par tonne	5 50	à	6 50

BOIS ET CHARBON.

Tremble	2 50	à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 50	à	4 50
Charbon dur	10 0	à	10 00
Charbon mou	4 50	à	4 50

IN MEMORIAM

Le 21 décembre, est décédée à Somerset, Maria, fille bien-aimée de M. L. E. Martel.

Chérie de ses parents, et regrettée de ses compagnes, elle fit généreusement le sacrifice de sa vie à l'âge de 16 ans, à cet âge où les illusions apparaissent si brillantes. La résignation vraiment chrétienne dont elle fit preuve, fut un spectacle touchant pour ses amis, et une consolation bien grande pour sa famille.

Le cortège funèbre fut suivi par un très grand nombre d'amis. Les membres de la C. M. B. A., dont M. Martel a été chancelier, assistaient en corps, aux funérailles qui ont eu lieu, dimanche, le 23, à Saint Léon. L'absoute fut donnée par le Rév. Père Dom Marie Antoine. Nous prions M. et Mme Martel, d'accepter nos plus sincères condoléances.

L'*Evénement* est prié de reproduire.

COMMUNIQUÉ

UNE SURPRISE

On est agréablement étonné de l'effet bienfaisant d'une simple dose de BAUME RHUMAL sur la gorge embarrassée.

Province du Manitoba

o o o

Le Bulletin des Moissons publié par le gouvernement, le 12 décembre 1899, donne les statistiques suivantes pour l'année:

Récoltes	Acres	Rendement moyen Minots	Total Minots
Blé	1,629,995	17.13	27,922 230
Avoine	575,136	38 80	22,318,378
Orge	182,912	29 4	5,379,156
Pommes de terre	19,151	168.5	3,226,395

BESTIAUX

Bœuf à viande exporté durant l'année	$ 12,000.00
Exporté pour la formation de troupeau	35,000.00
Valeur totale de l'exportation des produits laitiers	470,559.00

10,500 OUVRIERS AGRICOLES

Sont venus des parties Est du Canada pour aider aux récoltes dans le Manitoba dans la saison de 1899, et cependant ce n'était pas encore assez.

Les Cultivateurs du Manitoba sont Prosperes

Durant l'année, les cultivateurs ont érigé des bâtisses de ferme pour la valeur d'un million et demi de piastres.

LES TERRAINS DU MANITOBA

A vendre par le gouvernement du Manitoba. Il y a aujourd'hui en vente dans toutes les parties de la Province plus de 1,600,000 acres de terres de choix pour des prix variant de $2.00 à $5.00 l'acre. C'est payable en huit paiements. L'attention spéciale des colons est attirée sur 500,000 acres de terre situées le long de la ligne du chemin de fer le *Manitoba Northwestern*, à $3,00 et $3.50 l'acre.

Des octrois gratuits de terres (Free Homesteads)

peuvent encore être obtenus en plusieurs parties de la Province

Pour plus amples informations, pour cartes, etc., gratuites, adressez-vous à "Minister of Agriculture and Immigration, Winnipeg, Man.," ou à

JAMES HARTNEY,
Manitoba Emigration Agent,
Union Station, Toronto

L'INDUSTRIE LAITIERE

Par S. M. Barré.

DE CE QUI ENTRAVE LE PROGRÈS DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE.

Suite.

L'ACHAT ET LA VENTE DES PRODUITS DE LAITERIE SANS ÉGARD A LEUR QUALITÉ, ETC., ETC.

Le Rév. M. Jolys, curé de Saint-Pierre, dont la paroisse est le centre le plus important de la fabrication du fromage en cette province, succéda au Père Lacasse. Dans un langage clair et précis il parla des développements importants de l'industrie laitière dans sa paroisse, mentionna le chiffre considérable de revenus qu'en retirent ses paroissiens. Il émit l'opinion que sa paroisse ne sera guère incommodée par le manque de récolte du grain, puisque la récolte consiste principalement en fromage; et termina son adresse en démontrant aux fabricants l'importance d'améliorer la qualité des produits de laiterie pour conserver leur écoulement profitable.

M. David Shunk donna ensuite un discours sur la fabrication du fromage. Ce discours appuyait sur les points les plus saillants de cette importante fabrication, excellait par le côté pratique. Nous espérons pouvoir le reproduire plus tard en entier.

Mr. C. A. Irving, commissaire d'industrie laitière, donna ensuite une adresse sur la méthode composée d'éprouver le lait d'après le système Babcock, et de payer le lait d'après sa richesse dans les beurreries et fromageries.

IMPORTANCE DE PAYER LE LAIT D'APRES SA RICHESSE DANS LES FROMAGERIES.

Une amélioration importante, mais qui s'introduit lentement en cette province, c'est celle de payer le lait d'après sa richesse dans les fromageries.

Si l'on questionneà ceux qui s'opposent à l'adoption de cette excellente méthode, ils répondent invariablement ce qui suit: "Il y a peu de différence dans la qualité du lait provenant de différents troupeaux, etc."

Le quatorzième rapport de la station expérimentale de l'Etat de Wisconsin répond d'une manière bien catégorique à cette question de la richesse du lait provenant de divers patrons de fromageries. A la page 127 on y lit ce qui suit:

"La richesse moyenne du lait apporté dans 52 fromageries est de 3 75.100 pour cent. Dans un certain nombre de fromageries, la moyenne des variations du lait apporté par les différents patrons, fut de 2 4.10 pour cent, et dans d'autres elle fut de 1 9.10 pour cent."

Il y a donc une grande différence dans la richesse du lait provenant de divers troupeaux; différence qui varie selon les races, le soin, la nourriture que l'on donne aux troupeaux, le degré de soin ou de négligence que l'on apporte au lait avant que de l'expédier aux fabriques, voire même la fraude par l'écrémage partiel ou la dilution par l'eau, etc., etc.

INFLUENCE DE LA RICHESSE DU LAIT SUR LA QUANTITÉ DE FROMAGE.

Il a été parfaitement établi aux stations expérimentales de Guelph et de l'Etat de Wisconsin que la quantité de fromage obtenu de cent livres de lait varie avec la quantité de matière grasse contenue dans ce lait. C'est-à-dire que la quantité de fromage augmente ou diminue à raison d'environ 2½ livres de fromage par un pour cent de matière grasse. Il faut donc 133 livres de lait contenant trois pour cent de matière grasse pour produire la même quantité de fromage que cent livres de lait contenant quatre pour cent de matière grasse.

Par exemple, Pierre a un troupeau de vaches qui vêlent au mois de février. Paul a des vaches qui vêlent au mois de juin. Pierre est très particulier, soigneux pour son lait. Paul est négligent, et apporte à la fromagerie du lait presque toujours trop avancé, la crême levée durant la nuit sur son lait et sûre et complètement perdue pour la fabrication du fromage. Le lait de Paul contient en moyenne trois pour cent de matière grasse. Celui de Pierre quatre pour cent. Si la fromagerie ne paie pas d'après la richesse du lait, par chaque 100 livres de lait, Paul sera payé pour 33 livres, auquel il n'a aucun droit, et Pierre perdra la valeur de 25 livres de lait, ou de 2¼ livres de fromage par 100 livres de lait à huit cents la livre, soit 20 cents.

Si le fromager mettait à la porte de son établissement une enseigne qui comporterait ce qui suit:

"A tous les patrons qui nous apporteront du lait propre, riche, sain, contenant au moins quatre pour cent de matière grasse par cent livres, nous créditerons sur nos livres 75 livres par 100 livres de lait, et ils seront payés pour exactement les trois-quarts de la quantité de lait qu'ils apporteront à la fabrique."

Et plus bas:

"A tous les patrons qui nous apporterons du lait mal tenu, mal soigné, presque sûr, contenant à peu près trois pour cent au moins de matière grasse par 100 livres, nous créditerons 133 livres de lait sur nos livres pour chaque cent livres, et ils seront payés pour un tiers de lait en plus que la quantité qu'ils auront expédié à la fabrique."

Que diraient les cultivateurs?

L'indignation serait telle que notre fromager serait forcé de prendre la poudre d'escampette.

Cependant, messieurs les cultivateurs, c'est exactement ce que vos fromagers font depuis de nombreuses années, seulement nous ne pouvons pas nous en apercevoir.

Il est temps de mettre un terme à cette monstrueuse injustice.

LETTRES REÇUES PAR LE PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES FABRICANTS DE BEURRE ET DE FROMAGE.

SAINTE-AGATHE.

Cher Monsieur:

Je regrette de vous dire que mes occupations ne me permettent pas d'assister à la convention des fabricants de beurre et de fromage; mais je suis avec eux de cœur et d'esprit.

Votre, etc.,

A. Bourret, Prêtre, curé.

SAINT-LAURENT, 12 Mars, 1900.

M. S. M. Barré, Winnipeg:

Cher Monsieur,—Je n'ai pu, à mon grand regret, me rendre à votre réunion du 8, à laquelle, cependant, j'aurais été très heureux d'assister. Au moment de partir, un de mes engagés m'ayant laissé en place, et n'ayant pu le remplacer immédiatement, j'ai été obligé de m'abstenir de partir. Il était trop tard pour que je puisse vous prévenir avant cette réunion. Je n'ai eu aucune nouvelle depuis de cette assemblée, de sorte que j'ignore si vous avez réussi à la formation de votre société. Il est, dans tous les cas, grand temps que nous arrivions, par des moyens quelconques, à faire de telle sorte que nos produits de laiterie soient améliorés; et, à mon point de vue, ainsi que M. Benj. Firmin lui-même en convient, le meilleur, ou du moins, un des meilleurs moyens d'arriver à un bon résultat serait la nomination d'un inspecteur, à Winnipeg, chargé de l'inspection de tout fromage ou beurre arrivant. Je vous ai, du reste, entretenu de cela il y a déjà longtemps, de vive voix. Les fabricants de fromage, surtout dans les fromageries privées, sachant que leur produit serait inspecté, y regarderaient de plus près et avec plus d'attention, et feraient une qualité supérieure. Donc, un instructeur à Winnipeg, et d'instructeurs ambulants, donnant des leçons *théoriques* ou pratiques, voilà à mon modeste point de vue, les deux meilleurs moyens d'arriver à un bon résultat.

Veuillez me croire,
Cher Monsieur,
Votre tout dévoué,
L. Voisin.

SAINT-PIERRE, 5 Nov., 1900.

Monsieur S. M. Barré, Président de la Société d'Industrie Laitière, à Winnipeg:

Cher Monsieur,—Je me serais fait un grand plaisir d'assister à l'assemblée d'industrie laitière, qui sera tenue à Winnipeg le 8 courant, mais par suite d'un accident qui vient de m'arriver, je regrette infiniment de ne pouvoir me rendre à votre aimable invitation. J'aurais pu démontrer à mes bons amis, les cultivateurs, qui seront présents à cette assemblée, beaucoup de choses utiles concernant les soins et l'alimentation du bétail. Depuis environs trois semaines, je soigne mes vaches avec la verdure (coton) de betteraves, carottes et navets, que j'ai récoltée cette année. Et j'en ai encore pour une semaine, ensuite je leur donnerai le fruit. J'en ai environ quatre tonnes. Aussi mes vaches n'ont presque pas diminué en lait. Le produit de mes vaches à la fromagerie dépassera certainement $30 pour six mois, et je compte encore sur environ $10 pour l'hiver. Vous voyez par là que la bonne nourriture y est pour beaucoup. J'ai acheté facilement de la graine de betteraves de Danemark. C'est une plante de moyenne grosseur, demi-sucrière, mais qui a toutes les propriétés voulues, tant sur la richesse que sur le rendement du lait; j'ai également des carottes des Flandres (Belgique) qui sont très avantageuses; après l'hiver je vous donnerai le résultat que j'aurai obtenu.

Puisque je suis à vous parler du lait, je vais vous donner le résultat d'une expérience que j'ai faite l'hiver dernier: Une vache vêle au mois de décembre (j'avais également récolté des betteraves, carottes en petite quantité). Je mets la vache séparément dans l'étable, je lui donne, soir et matin, un grand seau de racines additionné d'un plat de moulée d'orge; cette vache donnait en moyenne neuf livres de beurre par semaine, que je vendais à 20c soit $1.80 ou $10.00 par mois. Ceci est véritable, je l'ai fait constater par plusieurs personnes de Saint-Pierre; je lui donnais aussi du foin en abondance; la vache n'a n'a pas sorti de l'étable durant l'hiver, je l'ai mise à l'herbe le printemps; le rendement était semblable à celles fraîches vêlées.

Vous voyez par là la nécessité de récolter des légumes.

Veuillez agréer, M. Barré, l'expression de mes sentiments dévoués.

A. Renuart.

(*Fin*)

CHEZ LES ENFANTS

La gorge des enfants est un trésor délicat: au moindre embarras, donnez-leur du BAUME RHUMAL.

Si vous avez perdu quelque chose, annoncez dans LE MANITOBA et vous la trouverez de suite.

FEUILLETON DU *MANITOBA*

LE ROMAN D'UN JESUITE

II

No. 6.

Oui, mon cher, je veux me marier jeune, parce que je veux faire épouser une ambition à mon ambition, parce que je veux avoir derrière moi une volonté qui vienne au secours de la mienne et ne lui permette pas de fléchir, une énergie qui me défende contre toute défaillance. Une seule chose pourrait modifier mes idées en détruisant mes projets: j'ai déjà choisi la femme à laquelle je veux confier mon avenir, et si je ne pouvais pas l'obtenir...

—Tu en chercherais une autre.

—Jamais, je suis de ces natures qui ne changent pas. Dis-moi, Anatole, crois-tu que si je demandais à ton père la main d'Elise, il me la refuserait.

—Mon père! Certes non. Je crois même que cette demande s'accorderait avec son plus vif désir. Tu es pour lui, l'oiseau rare, le phénix: tous les jours il te cite comme un exemple pour m'engager à t'imiter; tu es pour lui l'homme parfait, l'homme par excellence, et plusieurs fois je lui ai entendu dire qu'il voudrait rencontrer pour ma sœur un mari comme Charles Durand.

—Et elle?

—Elise partage l'admiration de mon père pour toi. Il suffirait pour s'en convaincre de voir l'attention avec laquelle elle t'écoute parler: chaque mot tombé de tes lèvres est un oracle, tout ce que tu fais est bien, tout ce que tu penses est parfait, tout ce que tu aimes est beau, et ce que tu blâmes lui paraît odieux.

—Assez, mon cher, si tu ajoutais un mot, je croirais que tu te moques de moi.

—Nullement.

—Je prends seulement acte des bonnes dispositions que tu dis exister en ma faveur. Dans un an je serai licencié, et le jour même où j'aurai conquis mon diplôme, je prierai mon père de demander pour moi la main de Mlle Elise.

—Et six semaines après nous serons beaux-frères.

—J'en accepte l'augure.

Les deux jeunes gens continuaient leur promenade en causant de leurs projets d'avenir, tout à coup Charles, désignant un homme qui s'avançait vers eux:

—N'est-ce pas ton père qui se dirige de notre côté?

—En effet, et vois donc, il nous fait des signaux.

—Allons à lui.

—Je suis bien aise de vous trouver, leur cria bientôt M. Meynandier, je n'ai pas voulu vous envoyer chercher, j'ai tenu à venir moi-même.

—Qu'y a-t-il, mon père?

—Vous paraissez ému, observa Charles, reposez-vous, Monsieur; vous avez marché vite, vous êtes essoufflé.

—Un peu, en effet, mais ce n'est rien. Venez, mes enfants, il faut rentrer.

—Mais, mon père, vous nous apportez une mauvaise nouvelle?

—Mauvaise...c'est peut-être trop dire; mais facheuse, oui, très facheuse.

—Pour Dieu, Monsieur, qu'est-il arrivé? Est-ce que Mlle Elise?...

—Il ne s'agit pas d'elle.

—Oh! tant mieux!

—Mais de quelqu'un qui vous est cher...

—Ma sœur?

—Je n'ai pas entendu dire qu'il lui fût rien arrivé de fâcheux.

—C'est donc mon père?

—Oui. Votre père s'est trouvé légèrement indisposé.

—Légèrement!...Monsieur, vous me cachez la vérité.

—Quand j'ai dit légèrement, je me suis mal exprimé, le domestique a dit: assez gravement.

—Le domestique! Oh! il est arrivé un malheur, mon père est mort!

—Mais non, il a été pris ce matin d'un malaise...d'un malaise assez fort.

Charles ne l'entendait plus, il avait pris sa course et ne s'arrêta que dans la cour de l'hôtel habité par ses amis.

Le cocher l'attendait, en l'apercevant:

—Mon Dieu, Monsieur Charles, il ne faut pas vous effrayer.

—Mon père est mort? Dites-moi la vérité.

—Non. Monsieur vivait encore quand je suis parti.

Charles s'était jeté dans la voiture.

—A Paris, et brûlez le pavé.

Le domestique monta sur son siège et toucha les deux chevaux qui partirent à fond de train.

Près du pont de Saint-Cloud, comme leur allure avait sensiblement diminué.

—Marchez donc, cria Charles, vous n'arriverez jamais.

—Oh! si, Monsieur, nous arriverons; mais c'est la seconde fois que les pauvres bêtes font la route, elles commencent à se fatiguer.

—Je vous comprends, il ne sert pas de se hâter, je ne puis plus arriver à temps.

—Je puis assurer à Monsieur... Mais dans ce monde il faut s'attendre à tout... Pourtant, Monsieur peut croire...

—Allez, dit le jeune homme, et il se rejeta au fond de la voiture. Quand elle s'arrêta dans la rue de la Chaussée-d'Antin, il questionna une dernière fois le cocher.

—Je veux savoir toute la vérité, dit-il; verrai-je encore mon père vivant?

—Il faut l'espérer, Monsieur; pourtant, depuis que je suis parti, on ne peut pas savoir.

—C'est fini, dit Charles en pénétrant dans le vestibule.

Au haut de l'escalier, les autres domestiques l'attendaient; il passa devant eux sans les interroger, et alla droit à la chambre de son père qu'il trouva étendu sur son lit de mort.

Le malheureux, nous le savons, n'avait plus aucune croyance religieuse; aussi, au lieu de se jeter à genoux et de prier pour le mort, il se laissa tomber dans un fauteuil et se prit à sangloter.

Après les premiers moments donnés à la douleur, il se rappela qu'il avait des devoirs à remplir, et comme il se préparait à donner les ordres nécessités par la circonstance, il reçu la visite du commissaire qui lui apportait les clefs dont il avait accepté le dépôt, et lui expliqua les précautions qui avaient été prises pour que rien ne fût dérobé pendant son absence.

Au même moment Lerouttier venait lui présenter ses compliments de condoléance et lui faire ses offres de service.

Charles les remercia tous deux et leur fit observer qu'une prescription légale avait été oubliée, l'état de minorité de sa sœur exigeait l'apposition des scellés. Il pria le commissaire de police de vouloir bien faire remplir cette formalité, et le banquier se chargea pour sa part des démarches à faire auprès de l'administration des pompes funèbres.

Quand à lui, il se réserva la délicate et douloureuse mission d'aller chercher sa jeune sœur et de l'amener près du lit de mort de son père...

....

Aussitôt après l'enterrement, le conseil de famille s'assembla; il était composé en grande partie, à défaut de proches parents, des anciens amis du défunt, parmi lesquels figurait naturellement le banquier Lerouttier.

En présence des intéressés et de ceux qui les représentaient, le juge de paix brisa les scellés. On ouvrit tout d'abord le bureau qui se trouvait dans la chambre qu'occupait M. Durand.

Dans un tiroir, on trouva de l'or et quelques billets de banque, le tout représentant à peu près 3,000 francs, puis une lettre portant cette suscription: "A ma fille"; avec cette mention en gros caractères "Personnelle". Dans les autres parties du meuble, de vieilles lettres, des papiers insignifiants, mais nulle trace de testament, et ce qui parut plus étrange, pas un titre de propriété, pas un titre de rente, pas le plus petit livre de comptes.

Les recherches continuées dans tous les autres meubles ne donnèrent aucun résultat.

Charles était consterné, Lerouttier vint à lui:

—Je suis désolé, mon cher ami, lui dit-il, d'un état de choses que je soupçonnais, mais que je ne croyais pas aussi désastreux

—Ruinés!...soupira le malheureux, ruinés!...Si j'étais seul, j'accepterais facilement cette terrible situation; je suis jeune, j'ai fait de bonnes études, je saurais me suffire...Mais ma pauvre sœur!...

—Elle est plus à plaindre que vous mais il faut encore espérer que tout n'a pas été englouti. Votre père et votre mère avaient tous deux d'importantes propriétés foncières. Il est impossible que tout ait disparu; cherchons encore.

On finit par découvrir sur un rayon de bibliothèque un registre portant cette inscription: "Livre de biens". C'était une énumération assez longue de terres, bois, prés et vignes, avec les explications de pays, de contenance, de valeur et de provenance; mais à la suite d'un très grand nombre d'articles, M. Durand avait écrit cette mention: "Vendu le......pour la valeur en être placée en fonds d'Etat ou autres." Les dernières annotations remontaient à des dates déjà anciennes, et ce livre, couvert de poussière, semblait n'avoir pas été ouvert depuis bien longtemps.

Il faudrait tout d'abord, observa Lerouttier, s'informer de ce que sont devenus les biens qui ne portent pas la note: vendu. J'espère que M. Durand vous les aura conservés. J'ai maintenant à vous faire une communication très pénible, mais mon devoir est de vous dire la vérité toute entière.

Nous étendrons de trois mois le terme d'abonnement de toute personne qui, déjà abonnée elle-même, nous enverra le nom et la souscription (1.00) d'un nouvel abonné, *d'un* seul; plus si vous voulez, cependant. Quel est celui de nos abonnés qui ne peut pas trouver un ami disposé à recevoir notre journal!

LA MONTRE ET SON RESSORT

Tous les organes essentiels de la vie dépendent directement de la qualité du sang, comme la montre dépend de son ressort. Les PILULES de LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD purifient le sang, lui rendent sa force épuisée par l'anémie, les hémorragies ou autres causes. 6